



Section des ADMINISTRATIFS

CGT – ADMINISTRATIFS . SYNDICAT @ PARIS . FR

Lettre ouverte au Maire de Paris Bertrand DELANOE

Social...libéral ?

Nous n'imaginons pas un instant que vous soyez si éloigné des préoccupations des personnels travaillant pour le Service Public, notamment au sein de l'Hôtel de Ville, et plus particulièrement au Cabinet du Maire, au Conseil de Paris et dans le cadre du Secrétariat Général.

Pourtant vous n'êtes pas sans ignorer que notre organisation syndicale a été interpellée, à plusieurs reprises, par des agents de la Ville de Paris s'estimant victimes de harcèlement moral.

Nous avons alerté et dénoncé, maintes fois, ces méthodes intolérables en soulignant les sanctions encourues par ces « harceleurs ». D'autant que la hiérarchie administrative pratique cette politique de management spontanément sous couvert de votre autorité en mettant toujours en avant les directives de la DRH, prises au pied de la lettre et non avec discernement.

Ces pratiques sont courantes à l'Hôtel de Ville et existent sous la forme de manifestations diverses :

**Privation de travail, critiques incessantes, brimades, propos calomnieux,
Rétention d'information,
Contrôle systématique des horaires par la hiérarchie,
Contrôle des arrêts de travail,
Déplacements autoritaires et abusifs.**

Nous vous alertons sur ces pratiques qui sont aux antipodes de vos préoccupations sociales.

Sur la base de nombreux témoignages, nous nous interrogeons également sur les multiples recours auprès d'un groupe « Securex » . Les médecins qui y travaillent sont payés avec de l'argent public pour contrôler les arrêts de travail délivrés par les médecins traitants.

A titre d'exemple ! Un agent travaillant depuis 20 ans au Cabinet du Maire à qui l'on ne propose depuis deux ans que des missions de remplacement, s'est vu contrôlé 4 fois en 2 semaines, alors que son médecin a diagnostiqué une grave dépression. Il a même été exigé une reprise immédiate du travail de cet agent, la veille de la reprise officielle. Qu' est ce qui justifie une telle urgence et un tel déploiement de moyen ? Sans compter, la réquisition d'un motard pour dépêcher à domicile l'ordre de reprise dès le lendemain.

Cela entretient un climat de suspicion au sein même du Cabinet du Maire et un sentiment de harcèlement moral déjà tant dénoncé par la CGT. De plus, vous entérinez la méfiance des employeurs envers notre système de Protection Sociale.

Souhaitez vous devancer le Gouvernement par des mesures coercitives pour sanctionner les salariés du bas de l'échelle qui seraient des resquilleurs par nature ? Nous ne pouvons imaginer cela !

Un deuxième exemple : Une employée du Cabinet du Maire reconnue handicapée par la COTOREP n'a plus de travail depuis février 2008 sans que ses compétences ne soient remises en cause.

Le protocole intitulé « Personnel Handicapé, travailler à la Ville de Paris » mis en place en 2007 (CTP du 18 juin – Conseil de Paris des 7 et 8 juillet), ne serait-il que rhétorique servant les discours politiques ?

Enfin, à la suite des dernières élections municipales, une vingtaine de fonctionnaires, principalement des femmes adjoints administratifs, se sont retrouvées sans poste. Nous avons interpellé l'Administration, les Elus en Charge du Personnel et vous-même à ce sujet, sans jamais obtenir de réponse. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Ces « cas » viennent s'additionner aux nombreux autres qui concernent l'éviction que subissent des personnels travaillant à l'Hôtel de Ville. Est -ce un hasard ?

Pour que cesse toutes formes de discriminations (syndicales, personnels handicapés ...) au sein de l'Hôtel de Ville, nous vous demandons Monsieur le Maire, de bien vouloir recevoir notre Organisation Syndicale, le plus rapidement possible afin de dissiper ce qui nous l'espérons n'est qu'un malentendu...

Le personnel sera très attentif aux suites données à ce courrier et la CGT sera toujours présente à ses côtés.

Que vous soyez fonctionnaires, vacataires ou contractuels, au Cabinet du Maire, au Conseil de Paris, au Secrétariat Général ou dans une autre Direction, ne vous laissez plus faire...

Prenez toute votre place dans la CGT

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Code Postal.....Ville.....
Date de naissance..... Profession.....
Tel Portable
e-mail